



## Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du Jeudi 4 mai 2023

Conseillers municipaux en exercice : 29

Le Conseil municipal, convoqué le 27 avril 2023, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville – 25800 Valdahon, sous la présidence de Mme Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h03 et levée à 22h05.

**Étaient présents** : Mme Sylvie LE HIR, M. Pierre BENOIT, M. Salih KURT, Mme Rachel LORIN CART-GRANDJEAN, M. Morgan PERRIN, Mme Dominique GUILLEUX, M. Stéphane LESCURE, Mme Gaëlle JOBERT, M. Bernard LAPOIRE, M. Bruno DIRAND, Mme Christiane KONIG, M. Michel PARRENIN, M. Didier MOULIN, Mme Marie-Hélène BALLEE, M. Noël PERROT, Mme Martine COLLETTE, M. Éric GIRAUD, M. Didier DUMONT, Mme Agnès MARGUET, M. Bernard ANDREZ, Mme Henriette PROST-TOURNIER, Mme Patricia LIME VIEILLE, M. Guy BRUCHON.

**Étaient absents** : Mme Morgane OUDOT, Mme Josiane CHAUVIN, M. Florent MANZONI, Mme Martine CART-GRANDJEAN, Mme Colette LOMBARD, M. Dominique ROUX.

**Secrétaire de séance** : Mme Agnès MARGUET

**Procurations de vote** :

**Mandant/Mandataire** : F.MANZONI/P.BENOIT ; M. CART-GRANDJEAN/R. LORIN CART-GRANDJEAN ; C. LOMBARD/N. PERROT.

### **Demande de subventions pour l'opération de création d'une infrastructure fibre optique dédiée au développement de la vidéoprotection avec développement de fonctionnalités de SMART City**

Le projet de vidéoprotection et la création d'une infrastructure communale dédiée pouvant servir également au déploiement de nouveaux services en SMART City, s'inscrit dans la fiche action n°9 du programme Petites Villes de Demain.

L'infrastructure fibre optique (fibre noire) est déployée à la charge du SMIX THD sur le domaine public jusque dans des chambres de raccordement. Ce réseau dédié sécurisé servira d'infrastructure pour véhiculer les données jusqu'à la mairie. Un local sécurisé et équipé sera affecté à la vidéosurveillance.

Les fibres déployées pourront véhiculer également des données au profit de la commune et de ses partenaires comme le SIEHL (surveillance des fuites d'eau potable, gestion intelligente alimentation en eau potable), la gestion par intelligence artificielle des feux de signalisation, ou encore la mise en place de capteurs environnementaux pour informer les citoyens. Pour le projet vidéoprotection, les caméras sont prévues en location afin de permettre un renouvellement du matériel périodiquement et de tenir compte des évolutions technologiques.

Le coût prévisionnel budgétisé a été estimé, sur la base d'une étude de faisabilité réalisée en interne pour un montant global de 208 000 € HT soit 249 600 € TTC.

La décomposition du prix est la suivante :

Nature de la dépense		Montant € HT Déployé sur 5 ans
Investissement*	Raccordements Electriques (branchement Enedis)	50 000 €
	Informatiques/serveurs/écrans/logiciels Sécurisation local serveur (CSU)	78 000 €
Fonctionnement	Location Caméras (60 mois°) (Câbles raccordement et supports)	80 000 €
<b>Total HT</b>		<b>208 000 €</b>

\*sous total INVESTISSEMENT : 128 000 € HT

Cette opération se déroulera en plusieurs phases :

- 2023 : mise en place de l'infrastructure « intelligente », des équipements et caméras pour répondre à l'objectif 1 Sécurité : effort national, Vigipirate et grande délinquance
- 2024 : finalisation de la mise en place des caméras pour répondre à l'objectif 2 Sécurisation des Services publics communaux
- 2025 : Objectif 3 Sécurisation d'espaces publics

Le plan de financement prévisionnel (**investissement**) de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant de subvention prévisionnelle	Taux
<b>Financements publics</b>			
Etat	DETR-DSIL/ FIPD	38 400 €	30%
Région	Ville intelligente	12 800 €	10 %
Département	C@p 25	38 400 €	30%
		89 600 €	70 %
<b>Auto-financement</b>			
Fonds propres		38 400 €	30 %
<b>TOTAL HT INVESTISSEMENT</b>		<b>128 000 €</b>	

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

- Date de lancement de la consultation pour la mise en concurrence des entreprises : mai 2023
- Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : septembre 2023
- Livraison de la première phase : infrastructure et caméras de lutte contre la grande délinquance : 9 décembre 2023
- Date prévisionnelle de fin de l'opération : 2026

Au vu de ce qui précède et après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve la réalisation du projet présenté estimé à 208 000 € HT
- Approuve le plan de financement exposé
- Autorise Madame le Maire ou son représentant à solliciter une subvention Etat au titre de la DETR ou de la DSIL ou FIPD et des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement
- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer tout document (marché/convention/contrat/acte/prêt) se rapportant à l'opération

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Sylvie LE HIR



Publié sur le site de la ville de Valdahon le :  
11/05/2023